

## Cahier de recommandations

### FORUM DE DAKAR – 20-22 Septembre 2016

Nous, représentants des Villes africaines signataires du Pacte des Politiques alimentaires urbaines de Milan, réunis à Dakar dans le cadre de l'atelier international du 20 au 22 Septembre 2016; approuvons que le pacte constitue une opportunité pour mettre en œuvre un modèle de ville plus durable et plus inclusive.

La rencontre de Dakar nous a permis de commencer à définir un chemin vers de bonnes politiques alimentaires au niveau urbain; politiques qui répondent aux spécificités sociales et économiques des contextes dans lesquels le pacte sera mis en œuvre.

Ceci étant dit, les représentants des villes de Dakar, Niamey, Brazzaville, Ndjaména, Nouakchott, Douala et Abidjan soumettent au comité de pilotage, quelques recommandations rédigées dans le but de mettre en œuvre une collaboration fructueuse et paritaire entre les villes du pacte.

1) Les villes réunis à Dakar expérimentent déjà des bonnes pratiques; pratiques qui doivent être prises en compte en tant que capital et richesse d'expériences pour le réseau des villes membres. Pour cela, nous espérons qu'elles soient valorisées, soutenues, suivies de façons opportunes, favorisant leur reproductibilité dans d'autres contextes.

2) Le dialogue et l'échange réalisés à Dakar ont fait ressortir des problématiques de nos contextes pas suffisamment pris en considération par les lignes directrices. En particulier, il semble important souligner deux points:

2.1 Les villes estiment que certaines stratégies proposées par les lignes directrices ne tiennent pas compte de la fragilité économique des populations vivants dans les villes africaines; nous attirons plus d'attention sur les stratégies de durabilité économique et l'accessibilité des initiatives.

2.2 Les villes estiment qu'on ne donne pas assez d'importance au thème du soutien à la production locale, à l'amélioration des espèces traditionnelles et négligées comme fondement des bonnes politiques urbaines de l'alimentation.

3) Les villes dénoncent l'impact des aliments importés sur la consommation des produits locaux et la conversion rapide des habitudes alimentaires dans les villes.

Afin de mettre en pratique les engagements pris avec la signature du MUFPP, les villes se sont engagées à poursuivre dans les brefs délais, les lignes directrices suivantes:

réf. Ligne directrice 2 . Accroître la participation des parties prenantes au niveau municipal à travers le dialogue politique et, le cas échéant, la nomination d'un conseiller en politique alimentaire (...), ainsi qu'à travers l'éducation et la sensibilisation

réf. Ligne directrice 28 . Favoriser la mise en place de meilleures technologies et infrastructures pour le stockage, la transformation, le transport et la distribution des aliments, en reliant les zones périurbaines et rurales voisines pour permettre une consommation (...) table

En se concentrant dans les trois prochaines années en particulier sur les questions spécifiques suivantes:

- Expérimenter la voie de la sensibilisation et de l'éducation à une alimentation saine et équilibrée des citoyens, techniciens, autorités locales et les décideurs.
- Expérimenter des politiques et des pratiques visant à accroître l'efficacité de la distribution et du stockage de produits frais dans le système alimentaire de nos villes.

A cet effet, nous souhaitons le soutien du réseau des villes membres du MUFPP pour la mise en œuvre d'un système de suivi approprié de ces objectifs.

Les représentants des villes africaines citent également les priorités suivantes qu'ils jugent être des points d'entrée nécessaires à la mise en œuvre des politiques alimentaires par les autorités locales en Afrique subsaharienne:

Réf. Ligne directrice 1- Augmenter les compétences des décideurs à l'égard de la politique urbaine de la nourriture;

Réf. Ligne directrice 7 -Promouvoir des campagnes de sensibilisation des populations urbaines sur les bonnes habitudes alimentaires;

Réf. Ligne directrice 17 - soutenir les politiques actives pour la réalisation du droit à l'alimentation pour tous dans l'espace urbain;

Réf. Ligne directrice 19 – Soutenir une formation technique sur les questions de systèmes alimentaires locaux à tous les niveaux;

Réf. Ligne directrice 23 - Promouvoir la culture de la consultation de la planification urbaine et foncière pour le développement des politiques alimentaires durables;

Réf. Ligne directrice 29- soutenir la mise en œuvre des politiques visant à contrôler la qualité des aliments, en tenant compte par contre du rôle fondamental des secteurs informels dans les systèmes alimentaires de nos villes.

Fait à Dakar, le 22 Octobre.